

Envoi par courrier et par télécopieur : (819) 694-3911

Québec, le 25 novembre 2004

Monsieur Michel R. Rhéaume, FCNA
Chef – Affaires réglementaires, environnementales
et consultations publiques
Avant-projet – Réfection G-2
HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION
Direction – Production thermique et nucléaire
1650, rue Champlain, bureau 201
Trois-Rivières, (Québec) G9A 4S9

Objet : *Projet de modification des installations de stockage des déchets
radioactifs et réfection de Gentilly-2*
Question complémentaire du 25 novembre (n° 9)

Monsieur,

En référence au dossier précité, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante.

Question 9

- Dans le document déposé *Fournir le plan des mesures d'urgence de Gentilly-2* (DA4) vous faite mention du plan d'urgence MG-20-32. La commission souhaite obtenir la partie du plan d'urgence qui fait l'arrimage avec les plans d'urgence externes relatifs à Gentilly-2, notamment celui du ministère de la Sécurité publique. La commission désire connaître ainsi la mécanique qui activerait les plans d'urgence externes en cas d'incident.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 7 décembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission